

mallo, qu'il brisa à coups de marteau. Il regagna ensuite Lyon et Gabrielle étant descendue, à l'hôtel, il dit qu'il avait la voiture et qu'il allait à Paris.

Le lendemain, départ pour Marseille, où Gabrielle et Eyraud demeurèrent jusqu'au 18 août.

Il avait l'intention de s'embarquer pour l'Amérique, mais, sur l'instigation de Gabrielle, il se rendit à Paris et qu'il se rendrait au paquebot au Havre ou à Liverpool.

Paris, 23 janvier. — Un infatigable journaliste, la première fois, a cherché à disculper Eyraud, prétendant ne le connaître que fort peu, et se trouvant comme une personne qui n'a pas la conscience très nette.

Ce fait suffisait pour motiver aujourd'hui son arrestation.

On a appris, d'autre part, que ce nom de Launay est un faux nom, et que ce monsieur a eu de nombreux délégués à la justice.

Plusieurs fois, dans ses accès de colère, Eyraud a dit à Gabrielle : Quand je retournerai à Paris, j'irai voir Launay, lui seul et toi, pouvez me perdre.

Et c'est ainsi que, bien qu'il n'ait eu aucune connaissance du crime, est motivé par ce fait qu'il favorisa la fuite d'un assassin.

Quant au fameux homme blond, la conviction de M. Guesca est que c'est un personnage imaginaire.

C'est ainsi que Gabrielle Bompard n'a pas reconnu, pour le prétendu complice d'Eyraud, ni MM. Lestour, ni Wittmann, dont il a été beaucoup parlé quelques jours après le crime.

Tout paraît démontré que, sur ce point, elle cherche à égarer l'imagination de Gabrielle, elle n'a pas subi un nouvel interrogatoire et se trouve ainsi persenné qu, peu à peu, elle finira par tout avouer.

Ses déclarations, quant aux personnes habitant Lyon, et compromises dans cette affaire, manquent absolument de précision, peut-être même de sincérité.

Ce soir, est parti, pour Lyon, un inspecteur de la sûreté, qui fera une enquête minutieuse sur le séjour, en cette ville, de M. Guesca, et de M. Launay.

Le Français, M. X... qui a conduit en France Gabrielle, dissimule toujours avec soin, sa personnalité et son adresse.

LA TEMPÊTE

La tempête que nous avons signalée a continué durant la journée d'hier. Voici les renseignements que nous recevons de divers côtés à ce sujet :

SITUATION PARTICULIÈRE AUX PORTS MANCHE. — Mer grosse à Dunkerque, Calais, au Havre et à Cherbourg; mer houleuse à Boulogne.

Océan. — Mer grosse tout le long de la Méditerranée. — Mer houleuse à Sète, agitée à Marseille; belle à Nice.

DUNKERQUE

Dunkerque, 23 janvier. — La tempête que nous avons relatée a redoublé hier de violence.

Vers une heure de l'après-midi elle était dans toute son intensité. Une véritable trombe s'est abattue et de formidables éclairs illuminèrent cette masse d'eau qui tombait avec fracas.

Il était impossible de tenir sur le port et des vagues énormes déferlaient par-dessus l'estacade.

Pendant la nuit dernière, le bateau-voilier, le *Hyacinthe*, qui stationne en rade de Dunkerque et sert de remorqueur, a été brisé en deux et est parti à la dérive.

On n'a pas encore de nouvelles de ce navire, ni des hommes composant son équipage.

Hier après-midi, vers trois heures et demie, la mer était absolument démontée et malgré cela, le canot de sauvetage monté par son équipage, est sorti du port et est resté en rade pour faire des expériences sur le flage de l'huile.

A l'heure où nous écrivons, le bateau et les courageux marins ne sont pas rentrés au port.

ARRAS

Arras, 23 janvier. — La toiture de l'église St-Nicolas, toute en zinc, a été complètement arrachée par le vent.

A VALENCIENNES

Valenciennes, 23 janvier. — Tempête épouvantable. A. Marly-Valenciennes, l'atelier de réparation de M. Thébaud, tonnageur, ayant 40 mètres de long, construit en planches et couvert en tuiles, s'est effondré sous la violence du vent, sur les machines et le matériel de sucrerie, brasserie, etc. Les débris sont tombés dans les rues et ont causé de graves dommages au premier étage. Aucun blessé.

AU HAVRE

Le Havre, 23 janvier. — Une tempête violente a sévi hier matin et aujourd'hui. La mer déferlait sur les jetées.

Des dégâts occasionnés sur le rivage ont été assez graves. Plusieurs digues ont souffert. Les tentes des bains Deker et des bains Dandry ont été enlevées. Sur les ponts, les cabanes et les terrasses ont été démolies par l'eau et par les galets.

Le quartier Saint-François, les quais et les rues avoisinantes ont été inondés jusqu'à la hauteur de la rue de Paris. Dans certaines rues, la hauteur de l'eau a atteint 90 centimètres.

La marée de ce midi-là se retire un peu.

Il n'y a heureusement aucun accident grave à déplorer.

On redoute la grande marée de demain.

DANS DIFFÉRENTES VILLES

A Cherbourg, la grêle est tombée abondamment. La violence du vent a déraciné nombre d'arbres à Limoges; de même à Troyes, à Bar-le-Duc, etc., où les rues sont jonchées de débris.

A Bourges, la tempête a duré six heures. Des toitures, des charpentes, des cheminées en grand nombre ont été démolies. Le pont de fil de fer a été détruit.

A BORDEAUX

Bordeaux, 23 janvier. — Les mauvais temps continuent. Une foule de navires sont en relâche au Verdon, ne pouvant prendre la mer. Parmi eux se trouve le paquebot *Nerthe* qui devait faire le départ réglementaire du 20 pour le Sénégal, le Brésil et la Plata. Le steamer *Cosmopolite*, allant au Tonkin, qui avait essayé de partir, a été forcé de revenir à Bordeaux avec deux embarcations enlevées par les lames et ses boissiers démolis.

La Charente, poussée par la bourrasque, est sortie de son lit et a envahi les pays bas et submergé sur les deux rives. A la Cabane-Carrée les caves sont remplies d'eau. Au passage de Bonbauc, les habitants ont dû mettre son chapeau sur sa tête et demeurer en plein nu, l'eau avait gagné leurs lits.

A POITIERS

Poitiers, 23 janvier. — Pendant toute la nuit dernière, une bourrasque des plus violentes a soufflé sur la ville. Un grand nombre de persiennes, de cheminées ont été arrachées, plusieurs édifices publics ont été endommagés. Les arbres ont été brisés et on ne signale qu'en tre la Rochelle et Niort plusieurs arbres ont été renversés sur la voie ferrée et qu'un train arrivant à toute vapeur a déraillé.

A LYON

Lyon, 23 janvier. — Cette nuit, à trois heures, un déraillement a eu lieu à la bifurcation de la gare de Givors-canal. Deux trains de marchandises se sont pris en écharpe. Les wagons ont été abandonnés et il y a heureusement aucun accident de personnes, mais la voie est encombrée et les trains de Lyon à Saint-Etienne ont dû être suspendus.

C'est un vent terrible qui soufflait cette nuit en temps et qui a éteint tous les signaux qu'est dû cet accident. Les dégâts sont très importants.

FEUILLETON DU 25 JANVIER 1890 — 32

DOUBLE-BLANC

PAR

FORTUNE DU BOISGOBEY

Solange avait conservé du pensionnat l'habitude très louable de s'habiller de la matin et d'ailleurs, ce jour-là, elle était allée à l'église avec un déjeuné. Elle n'eut que le temps de se débarrasser de son manteau sur ses épaules pour être prête, et il lui était facile de sortir de l'hôtel sans être vue.

Les fenêtres de sa chambre donnaient sur le jardin, où elle pouvait descendre par un escalier solitaire, et elle avait la clef d'une petite porte qui ouvrait, au fond de ce jardin, sur la rue de la Bienfaisance.

Jamais son père n'aurait cherché elle ; sa gouvernante et venait rarement. Il n'a pas apprécié l'absence de son absent.

Le temps avait changé depuis la veille. Le ciel se couvrait de nuages chargés de neige et le jour tournait au crépuscule, quoiqu'il fût à peine deux heures. Un temps fait à souhait pour courir les rues incognito.

Solange eut une fois hors du jardin, rabattit sa voilette sur son visage et fila, en rasant le mur, vers le boulevard Malesherbes.

On allait-elle à bien fin qui l'eût deviné.

Elle arriva et se trouva devant elle pas

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du jeudi 23 janvier

Présidence de M. Loubet, président

M. le Président. — J'ai reçu de M. Constans un lettre qui m'informe qu'il a été élu sénateur, il donne sa démission.

Acte est donné de cette communication qui sera modifiée à M. le ministre de l'Intérieur. (On rit.)

M. le Président. — Le parole est à M. le marquis de Bouteville pour une question à M. le ministre des affaires étrangères, qui l'accepte.

M. de Bouteville vient de conclure un traité avec le roi Ménélik.

Aux termes de l'article 7 de ce traité, les relations extérieures de l'Éthiopie doivent avoir lieu désormais par l'intermédiaire du ministre des affaires étrangères de sa Majesté le roi d'Italie.

Un journal, le *Temps*, a prétendu que M. le ministre des affaires étrangères de France avait immédiatement accusé réception de la notification de ce traité.

Quatre journaux ont démenti cette nouvelle.

Jusqu'à quel point est-ce vrai ?

La question est importante, car les caravanes qui se dirigent vers l'intérieur de l'Afrique ont besoin de se faire adresser aux bons offices de M. Crispin, au lieu de demander protection aux agents de la France. (Très bien, à droite.)

Jusqu'à présent, c'étaient nos agents qui se rendaient dans les caravanes, aussi nos nationaux se sentaient abandonnés. On peut même se demander si l'attaque dont vient d'être victime une de nos caravanes, n'était pas le résultat de cette modification.

Le traité Italo-Ethiopien soulève d'autres difficultés.

Et d'abord qu'est-ce que l'Éthiopie. (Bien.)

Les députés sont très sobres de renseignements.

J'espère que M. le ministre s'efforcera de renseigner quelles sont les limites des contrées sur lesquelles l'Italie a des droits, et quelles sont les limites des contrées sur lesquelles l'Italie a des droits.

On dit que les Italiens ont fait leur notification d'après le traité de Berlin.

Le traité implique la prise en possession du protectorat.

Ce pays est donc passé sous le protectorat de l'Italie.

Jusqu'à quel point est-ce vrai ?

La France a, dans ce pays, des droits qui ont été énergiquement défendus par M. de Freycinet et par M. Florentin.

Il importerait aussi de savoir si la Porte s'est déistée de ses droits.

Enfin, comme le Parlement n'a pas de l'Éthiopie, il faut qu'il soit renseigné sur la situation faite à nos nationaux sur la côte africaine et si nous avons encore un consul à Massawa.

Voilà à gauche. — Nous n'en avons plus.

M. de Bouteville. — S'il est politique d'encourager les Italiens à accomplir leur œuvre civilisatrice en Afrique, il ne faut pas oublier que nous avons des rapports internationaux. L'intérêt prime toujours la reconnaissance.

Cette affaire si elle n'est pas éclaircie peut donner lieu à des litiges inévitables.

M. Spuller, ministre des affaires étrangères. — Le 12 octobre, l'Italie m'a notifié un article du traité avec le roi Ménélik.

Le 20 octobre, le ministre des affaires étrangères a donné acte de cette notification.

M. Lockroy. — Sans réserves.

M. Spuller. — Sans réserves.

M. Lockroy. — Le traité n'est pas encore définitivement ratifié par le roi Ménélik.

M. Lockroy. — Et vous, en avez-vous donné acte ?

M. Spuller. — De la notification ? C'est simplement un accusé de réception. (Très bien, à gauche.)

Tous les cabinets européens en ont fait autant.

Quant à moi, j'ai eu, j'attends de le connaître pour le discuter.

M. Lockroy. — Je demande à transformer la question en interpellation. Il s'agit d'une question nationale qu'il faut discuter.

M. Spuller. — Je demande à la Chambre de renvoyer cette discussion après la publication du traité.

M. Lockroy. — Je veux interpellier M. le ministre sur la façon dont il a donné acte d'un traité qui n'est pas ratifié.

La Chambre consultée, renvoie la discussion de l'interpellation après la publication du traité.

L'ÉLECTION DE LODOËVE

L'ordre du jour appelle la discussion de l'élection de M. Ménard-Dorian, radical, dans la circonscription de Lodève (Hérault).

M. Ménard-Dorian. — L'ordre du jour est en violation de l'article 141 de la loi électorale.

M. le Rapporteur. — Ce n'est pas seulement mes conclusions, ce sont celles du bureau.

M. Ménard-Dorian. — Je ne veux pas marchander les deux ou trois voix qui pourraient me donner la majorité absolue.

C'est pourquoi je ne m'oppose pas à l'annulation de l'élection.

Mais je ne veux pas qu'on me mette en suspicion le parti républicain et lodoève et même le gouvernement.

Le rapport dit trop trop peu.

On a revu la féodalité dans l'arrondissement de Lodève, la féodalité terrienne et industrielle ; le rapport n'y a rien dit.

C'est M. Leroy-Beaulieu qui est le créateur de la légende mensongère, tendant à représenter l'Hérault comme la terre classique des fraudes électorales. (Interruptions à droite.)

Si les faits qu'on me reproche sont établis, pourquoi ne pas les révéler hautement ? Car ce n'est pas seulement le simple intérêt public, mais c'est aussi, et si elle n'est pas prouvée, pourquoi les révéler dans un rapport qui n'a pas pour but de conclure à l'annulation.

J'accepte les conclusions du rapport, mais je ne saurais accepter les considérations qu'il contient.

M. le Rapporteur. — Je n'ai fait que relater ce qu'on m'a dit.

M. Ménard-Dorian. — On est responsable de ce qu'on signe.

On a dit que je me ralliais à l'annulation de l'élection pour éviter un débat sur les fraudes commises. C'est inexact. Je demande l'annulation, mais en repoussant, les considérations qui ont été faites.

M. le Rapporteur. — Je n'ai rien dit de tel.

M. Ménard-Dorian. — Et maintenant, M. Ménard reste député ?

M. Lockroy. — C'est certain ; je ne puis pas mettre aux voix les conclusions du bureau.

MM. Cunéo d'Ornano et Delafosse protestent. Voix à droite : C'est une manœuvre.

M. de Larochevauld. — Le tour est joué.

M. Floquet. — Je vous donne la parole sur votre interruption.

M. de Larochevauld maintient ce qu'il vient de dire.

M. Floquet. — Je vous rappelle à l'ordre et je suis indulgent. Je devrais vous appliquer la censure pour outrage à l'Assemblée.

MM. Cunéo d'Ornano et de Lamarzelle protestent violemment. Un long agitation se produit.

La Commission d'ordre sera nommée samedi.

La séance est levée à 6 h. 35.

SÉNAT

Séance du jeudi 23 janvier 1890

Présidence de M. Le Royer, président

La séance est ouverte à trois heures.

Le Sénat discute son ordre du jour pour la prochaine séance. Il y est notamment l'élection de sa commission annuelle d'instruction de la Haute-Cour. La séance est levée.

NOUVELLES DU JOUR

Entêtement des lettres de grâces des assassins Rouquet et Truchy

Toulouse, 23 janvier. — Hier a eu lieu en audience solennelle, devant tout les chambres réunies, l'entêtement des lettres de grâce de Rouquet, auteur du triple assassinat de Cantenreil, Rouquet en a écouté la lecture sans manifester aucune émotion. M. le premier président Fabreguettes a adressé au gracieux un long discours le réprimandant.

Bordeaux, 23 janvier. — Il a été procédé à l'entêtement des lettres de grâce de Truchy, condamné à mort pour avoir assassiné un nommé Broquaire, son compagne de Nourme, revenu avec lui en France.

La catastrophe de Brocourt

Lens, 23 janvier. — Deux nouveaux cas de mort se sont produits parmi les ouvriers, blessés dans cette catastrophe.

Démision de M. Cluseret, député

Toulon, 23 janvier. — M. Cluseret, devant le jugement accablant ses salonniers, a remis, à son comité, sa démission de député.

Un incendie à Pantin

Paris, 23 janvier. — Un terrible incendie a détruit, ce soir, à Pantin, les moulins à vapeur. Les dégâts atteignent un million. Il y a plusieurs blessés parmi les sauveteurs.

L'affaire Martineau

Paris, 23 janvier. — Le général Boulanger a adressé la dépêche suivante à M. Castelin :

« Castelin, Martineau, Paris, 23 janvier. — Dans le cas où vous jugeriez bon de corriger le traité Martineau, j'indique, dans le second paragraphe, ce que j'ai écrit à cet égard, et ce que j'ai écrit au colonel qui a dirigé contre vous. Prière de vouloir bien en tenir compte. »

« Amitiés. » Général BOULANGER.

Une lettre de M. Drouleud

Paris, 23 janvier. — M. Paul Drouleud vient d'adresser à M. Floquet, président de la Chambre, la dépêche suivante :

« Monsieur le président, j'ai l'honneur de solliciter de votre haute impartialité une rectification au procès-verbal des deux dernières séances de la Chambre.

« Vous le voyez, dans mon exposé, mon expulsion n'a été mentionnée que dans le paragraphe 4, et non dans le paragraphe 5, ce qui est contraire à la vérité. Je vous prie de vouloir bien rectifier ce point. »

« Veuillez agréer, etc. » Signé : DROULEUD, député élu. »

L'ADoption du principal article de la loi contre les socialistes

Berlin, 23 janvier. — Le Reichstag vient d'adopter, par 199 voix contre 111, le principal article du projet de loi contre les socialistes avec les annotations introduites par la commission et sans le droit d'expulsion.

Le choléra en Russie

Londres, 23 janvier. — On prétend (sous toutes réserves) que le choléra a fait son apparition dans les provinces du sud de la Russie.

M. Drouleud à Jersey

Paris, 23 janvier. — M. Paul Drouleud est parti hier pour Jersey.

Le rapport Trivier

Bordeaux, 23 janvier. — Le capitaine Trivier est arrivé ici, venant de Marseille, il y a dix heures cinquante. Sa femme et son fils l'attendaient à la gare du Midi. Mme Trivier, à la vue de son mari, éclata en sanglots. L'explorateur, connaissant la grave maladie de son père, comprit et s'écria : « Mon père est mort ! » Il avait alors son séjour à Marseille et il comptait ne pas s'arrêter plus d'une journée à Bordeaux dans l'espérance de retrouver son père vivant.

M. Trivier est demeuré pendant plus de vingt heures à Bordeaux, attendant que son père soit arrivé. M. Trivier est parti pour Marseille, et a été reçu par son père à la gare de Marseille. M. Trivier est parti pour Bordeaux, et a été reçu par son père à la gare de Bordeaux. M. Trivier est parti pour Bordeaux, et a été reçu par son père à la gare de Bordeaux.

Le paricide Vandamme

Le public attendait l'exécution de Vandamme pour vendredi matin. Aussi à partir de trois heures du matin, les groupes de curieux commencent-ils à circuler sur la place.

A six heures du matin, plus de six cents personnes stationnaient sur la Grande-Place, et devant la cour des pompiers un cercle s'était formé composé de deux cents personnes.

Des agents de service empêchaient le public d'avancer et conseillaient à tout le monde de se retirer.

Vers six heures et quart, une voiture de maraîcher, conduite par un homme, arriva à la rue de la Gare. Le cri : « Voilà les bois de justice ! » ayant été lancé par un mauvais plaisant, la foule se mit à courir dans la direction de la voiture, qu'elle atteignit curieusement.

Le conducteur, qui se trouvait à l'arrière, était endormi, se réveilla en sursaut, et rien n'était plus amusant que de voir sa figure ébahie, et ses yeux

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX

Le paricide Vandamme — Le public attendait l'exécution de Vandamme pour vendredi matin. Aussi à partir de trois heures du matin, les groupes de curieux commencent-ils à circuler sur la place.

A six heures du matin, plus de six cents personnes stationnaient sur la Grande-Place, et devant la cour des pompiers un cercle s'était formé composé de deux cents personnes.

Des agents de service empêchaient le public d'avancer et conseillaient à tout le monde de se retirer.

Vers six heures et quart, une voiture de maraîcher, conduite par un homme, arriva à la rue de la Gare. Le cri : « Voilà les bois de justice ! » ayant été lancé par un mauvais plaisant, la foule se mit à courir dans la direction de la voiture, qu'elle atteignit curieusement.

Le conducteur, qui se trouvait à l'arrière, était endormi, se réveilla en sursaut, et rien n'était plus amusant que de voir sa figure ébahie, et ses yeux

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX

Le paricide Vandamme — Le public attendait l'exécution de Vandamme pour vendredi matin. Aussi à partir de trois heures du matin, les groupes de curieux commencent-ils à circuler sur la place.

A six heures du matin, plus de six cents personnes stationnaient sur la Grande-Place, et devant la cour des pompiers un cercle s'était formé composé de deux cents personnes.

Des agents de service empêchaient le public d'avancer et conseillaient à tout le monde de se retirer.

Vers six heures et quart, une voiture de maraîcher, conduite par un homme, arriva à la rue de la Gare. Le cri : « Voilà les bois de justice ! » ayant été lancé par un mauvais plaisant, la foule se mit à courir dans la direction de la voiture, qu'elle atteignit curieusement.

Le conducteur, qui se trouvait à l'arrière, était endormi, se réveilla en sursaut, et rien n'était plus amusant que de voir sa figure ébahie, et ses yeux

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX

Le paricide Vandamme — Le public attendait l'exécution de Vandamme pour vendredi matin. Aussi à partir de trois heures du matin, les groupes de curieux commencent-ils à circuler sur la place.

A six heures du matin, plus de six cents personnes stationnaient sur la Grande-Place, et devant la cour des pompiers un cercle s'était formé composé de deux cents personnes.

Des agents de service empêchaient le public d'avancer et conseillaient à tout le monde de se retirer.

Vers six heures et quart, une voiture de maraîcher, conduite par un homme, arriva à la rue de la Gare. Le cri : « Voilà les bois de justice ! » ayant été lancé par un mauvais plaisant, la foule se mit à courir dans la direction de la voiture, qu'elle atteignit curieusement.

Le conducteur, qui se trouvait à l'arrière, était endormi, se réveilla en sursaut, et rien n'était plus amusant que de voir sa figure ébahie, et ses yeux

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX

Le paricide Vandamme — Le public attendait l'exécution de Vandamme pour vendredi matin. Aussi à partir de trois heures du matin, les groupes de curieux commencent-ils à circuler sur la place.

A six heures du matin, plus de six cents personnes stationnaient sur la Grande-Place, et devant la cour des pompiers un cercle s'était formé composé de deux cents personnes.

Des agents de service empêchaient le public d'avancer et conseillaient à tout le monde de se retirer.

Vers six heures et quart, une voiture de maraîcher, conduite par un homme, arriva à la rue de la Gare. Le cri : « Voilà les bois de justice ! » ayant été lancé par un mauvais plaisant, la foule se mit à courir dans la direction de la voiture, qu'elle atteignit curieusement.

Le conducteur, qui se trouvait à l'arrière, était endormi, se réveilla en sursaut, et rien n'était plus amusant que de voir sa figure ébahie, et ses yeux

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX

Le paricide Vandamme — Le public attendait l'exécution de Vandamme pour vendredi matin. Aussi à partir de trois heures du matin, les groupes de curieux commencent-ils à circuler sur la place.

A six heures du matin, plus de six cents personnes stationnaient sur la Grande-Place, et devant la cour des pompiers un cercle s'était formé composé de deux cents personnes.

Des agents de service empêchaient le public d'avancer et conseillaient à tout le monde de se retirer.

Vers six heures et quart, une voiture de maraîcher, conduite par un homme, arriva à la rue de la Gare. Le cri : « Voilà les bois de justice ! » ayant été lancé par un mauvais plaisant, la foule se mit à courir dans la direction de la voiture, qu'elle atteignit curieusement.

Le conducteur, qui se trouvait à l'arrière, était endormi, se réveilla en sursaut, et rien n'était plus amusant que de voir sa figure ébahie, et ses yeux

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX

Le paricide Vandamme — Le public attendait l'exécution de Vandamme pour vendredi matin. Aussi à partir de trois heures du matin, les groupes de curieux commencent-ils à circuler sur la place.

A six heures du matin, plus de six cents personnes stationnaient sur la Grande-Place, et devant la cour des pompiers un cercle s'était formé composé de deux cents personnes.

Des agents de service empêchaient le public d'avancer et conseillaient à tout le monde de se retirer.

Vers six heures et quart, une voiture de maraîcher, conduite par un homme, arriva à la rue de la Gare. Le cri : « Voilà les bois de justice ! » ayant été lancé par un mauvais plaisant, la foule se mit à courir dans la direction de la voiture, qu'elle atteignit curieusement.

Le conducteur, qui se trouvait à l'arrière, était endormi, se réveilla en sursaut, et rien n'était plus amusant que de voir sa figure ébahie, et ses yeux

est parti pour Rochefort, afin d'embrasser au moins le cadavre de son père.

En présence de ce deuil, la réception préparée à Bordeaux a été contremandée. Rochefort, qui avait organisé un accueil triomphal au courageux explorateur, ne s'occupera pas de son deuil en célébrant de belles funérailles en l'honneur de son père.

Un manifeste du centre allemand

Un manifeste du centre allemand aux électeurs posés, comme base des solutions sociales, la question de l'impôt a été ajoutée qu'il s'occupera des ouvriers et des finances publiques.

Election au Conseil d'arrondissement

Côte-du-Nord, arrondissement de Lannion : Derrien, roy... 2.567 voix élu.

Les papiers de l'impératrice Augusta

Londres, 23 janvier. — On raconte qu'il existe l'impératrice Augusta avait rendu le dernier soupir que les scellés furent posés sur tous les meubles de ses appartements, et qu'une heure après sa mort du 10 novembre de l'Etat s'empara de tous ses papiers.

Mais il paraît que le journal très volumineux tenu jour par jour par l'impératrice n'a pas été ouvert.

L'impératrice Augusta, dit M. Labouchère dans le *Truth*, narrait dans ce journal les événements publics et privés, les commentant avec indépendance, parlant de chaque personne avec qui elle avait été en contact, et il y a tout lieu de croire qu'elle n'avait rien écrit sur son mari, le prince de Bismarck avec qui elle a eu des différends sérieux pendant de nombreuses années.

On avait sans doute voulu placer les mémoires laissés par la défunte dans les archives de la famille, mais elle n'avait pas voulu que ses lettres soient publiées, et elle n'avait pas voulu que son mari soit traité de Bismarck avec qui elle a eu des différends sérieux pendant de nombreuses années.

On avait sans doute voulu placer les mémoires laissés par la défunte dans les archives de la famille, mais elle n'avait pas voulu que ses lettres soient publiées, et elle n'avait pas voulu que son mari soit traité de Bismarck avec qui elle a eu des différends sérieux pendant de nombreuses années.

LES ÉCONOMIES DE L'ITALIE

Rome, 23 janvier. — Bien que, dans son exposé financier, le ministre du Trésor ait beaucoup parlé de l'urgence de pratiquer des économies, on ne semble pas, jusqu'ici, vouloir mettre à exécution ces économies.

Suivant toutes prévisions, les dépenses pour l'exercice 1890, dans le prochain budget, assez sensiblement supérieures à celles du budget en cours.

Il en sera de même pour la marine, dont les dépenses, évaluées à 119 millions dans le dernier budget, s'élèveront à plus de 121 millions dans le suivant.

Des aujourd'hui on prévoit donc une augmentation de deux millions et demi, mais il est probable que le chiffre sera dépassé, sinon il faudrait que le ministre du Trésor se contentât de demander un crédit supplémentaire, ce qui paraît absolument inévitable étant donné les nouvelles constructions de navires que l'on va entreprendre.

Le 1er juillet 1890, l'Italie sera sur son chantier quatre croiseurs de première, sept de second et six de troisième classe, un aviso-torpilleur, sans compter un grand nombre de bâtiments de moindre tonnage.

Dans le courant de l'année 90-91, on mettra encore sur chantier deux croiseurs de première classe, quatre de troisième, un torpilleur de haute mer et plusieurs navires de flottille.

Comme on le voit, les armements maritimes comme les armements militaires se poursuivent avec une activité qui ne diminue pas.

Vous le voyez, dans mon exposé, mon expulsion n'a été mentionnée que dans le paragraphe 4, et non dans le paragraphe 5, ce qui est contraire à la vérité. Je vous prie de vouloir bien rectifier ce point.

LES ÉCONOMIES DE L'ITALIE

Rome, 23 janvier. — Bien que, dans son exposé financier, le ministre du Trésor ait beaucoup parlé de l'urgence de pratiquer des économies, on ne semble pas, jusqu'ici, vouloir mettre à exécution ces économies.

Suivant toutes prévisions, les dépenses pour l'exercice 1890, dans le prochain budget, assez sensiblement supérieures à celles du budget en cours.

Il en sera de même pour la marine, dont les dépenses, évaluées à 119 millions dans le dernier budget, s'élèveront à plus de 121 millions dans le suivant.

Des aujourd'hui on prévoit donc une augmentation de deux millions et demi, mais il est probable que le chiffre sera dépassé, sinon il faudrait que le ministre du Trésor se contentât de demander un crédit supplémentaire, ce qui paraît absolument inévitable étant donné les nouvelles constructions de navires que l'on va entreprendre.

Le 1er juillet 1890, l'Italie sera sur son chantier quatre croiseurs de première, sept de second et six de troisième classe, un aviso-torpilleur, sans compter un grand nombre de bâtiments de moindre tonnage.

Dans le courant de l'année 90-91, on mettra encore sur chantier deux croiseurs de première classe, quatre de troisième, un torpilleur de haute mer et plusieurs navires de flottille.

Comme on le voit, les armements maritimes comme les armements militaires se poursuivent avec une activité qui ne diminue pas.

Vous le voyez, dans mon exposé, mon expulsion n'a été mentionnée que dans le paragraphe 4, et non dans le paragraphe 5, ce qui est contraire à la vérité. Je vous prie de vouloir bien rectifier ce point.

LES ÉCONOMIES DE L'ITALIE

Rome, 23 janvier. — Bien que, dans son exposé financier, le ministre du Trésor ait beaucoup parlé de l'urgence de pratiquer des économies, on ne semble pas, jusqu'ici, vouloir mettre à exécution ces économies.

Suivant toutes prévisions, les dépenses pour l'exercice 1890, dans le prochain budget, assez sensiblement supérieures à celles du budget en cours.

Il en sera de même pour la marine, dont les dépenses, évaluées à 119 millions dans le dernier budget, s'élèveront à plus de 121 millions dans le suivant.

Des aujourd'hui on prévoit donc une augmentation de deux millions et demi, mais il est probable que le chiffre sera dépassé, sinon il faudrait que le ministre du Trésor se contentât de demander un crédit supplémentaire, ce qui paraît absolument inévitable étant donné les nouvelles constructions de navires que l'on va entreprendre.

Le 1er juillet 1890, l'Italie sera sur son chantier quatre croiseurs de première, sept de second et six de troisième classe, un aviso-torpilleur, sans compter un grand nombre de bâtiments de moindre tonnage.

Dans le courant de l'année 90-91, on mettra encore sur chantier deux croiseurs de première classe, quatre de troisième, un torpilleur de haute mer et plusieurs navires de flottille.

Comme on le voit, les armements maritimes comme les armements militaires se poursuivent avec une activité qui ne diminue pas.

Vous le voyez, dans mon exposé, mon expulsion n'a été mentionnée que dans le paragraphe 4, et non dans le paragraphe 5, ce qui est contraire à la vérité. Je vous prie de vouloir bien rectifier ce point.

LES ÉCONOMIES DE L'ITALIE

Rome, 23 janvier. — Bien que, dans son exposé financier, le ministre du Trésor ait beaucoup parlé de l'urgence de pratiquer des économies, on ne semble pas, jusqu'ici, vouloir mettre à exécution ces économies.

Suivant toutes prévisions, les dépenses pour l'exercice 1890, dans le prochain budget, assez sensiblement supérieures à celles du budget en cours.

Il en sera de même pour la marine, dont les dépenses, évaluées à 119 millions dans le dernier budget, s'élèveront à plus de 121 millions dans le suivant.

Des aujourd'hui on prévoit donc une augmentation de deux millions et demi, mais il est probable que le chiffre sera dépassé, sinon il faudrait que le ministre du Trésor se contentât de demander un crédit supplémentaire, ce qui paraît absolument inévitable étant donné les nouvelles constructions de navires que l'on va entreprendre.

Le 1er juillet 1890, l'Italie sera sur son chantier quatre croiseurs de première, sept de second et six de troisième classe, un aviso-torpilleur, sans compter un grand nombre de bâtiments de moindre tonnage.

Dans le courant de l'année 90-91, on mettra encore sur chantier deux croiseurs de première classe, quatre de troisième, un torpilleur de haute mer et plusieurs navires de flottille.

Comme on le voit, les armements maritimes comme les armements militaires se poursuivent avec une activité qui ne diminue pas.

Vous le voyez, dans mon exposé, mon expulsion n'a été mentionnée que dans le paragraphe 4, et non dans le paragraphe 5, ce qui est contraire à la vérité. Je vous prie de vouloir bien rectifier ce point.

LES ÉCONOMIES DE L'ITALIE

Rome, 23 janvier. — Bien que, dans son exposé financier, le ministre du Trésor ait beaucoup parlé de l'urgence de pratiquer des économies, on ne semble pas, jusqu'ici, vouloir mettre à exécution ces économies.

Suivant toutes prévisions, les dépenses pour l'exercice 1890, dans le prochain budget, assez sensiblement supérieures à celles du budget en cours.

Il en sera de même pour la marine, dont les dépenses, évaluées à 119 millions dans le dernier budget, s'élèveront à plus de 121 millions dans le suivant.

Des aujourd'hui on prévoit donc une augmentation de deux millions et demi, mais il est probable que le chiffre sera dépassé, sinon il faudrait que le ministre du Trésor se contentât de demander un crédit supplémentaire, ce qui paraît absolument inévitable étant donné les nouvelles constructions de navires que l'on va entreprendre.

Le 1er juillet 1890, l'Italie sera sur son chantier quatre croiseurs de première, sept de second et six de troisième classe, un aviso-torpilleur, sans compter un grand nombre de bâtiments de moindre tonnage.

Dans le courant de l'année 90-91, on mettra encore sur chantier deux croiseurs de première classe, quatre de troisième, un torpilleur de haute mer et plusieurs navires de flottille.

Comme on le voit, les armements maritimes comme les armements militaires se poursuivent avec une activité qui ne diminue pas.

Vous le voyez, dans mon exposé, mon expulsion n'a été mentionnée que dans le paragraphe 4, et non dans le paragraphe 5, ce qui est contraire à la vérité. Je vous prie de vouloir bien rectifier ce point.

LES ÉCONOMIES DE L'ITALIE

Rome, 23 janvier. — Bien que, dans son exposé financier, le ministre du Trésor ait beaucoup parlé de l'urgence de pratiquer des économies, on ne semble pas, jusqu'ici, vouloir mettre à exécution ces économies.

Suivant toutes prévisions, les dépenses pour l'exercice 1890, dans le prochain budget, assez sensiblement supérieures à celles du budget en cours.

Il en sera de même pour la marine, dont les dépenses, évaluées à 119 millions dans le dernier budget, s'élèveront à plus de 121 millions dans le suivant.

Des aujourd'hui on prévoit donc une augmentation de deux millions et demi, mais il est probable que le chiffre sera dépassé, sinon il faudrait que le ministre du Trésor se contentât de demander un crédit supplémentaire, ce qui paraît absolument inévitable étant donné les nouvelles constructions de navires que l'on va entreprendre.

Le 1er juillet 1890, l'Italie sera sur son chantier quatre croiseurs de première, sept de second et six de troisième classe, un aviso-torpilleur, sans compter un grand nombre de bâtiments de moindre tonnage.

Dans le courant de l'année 90-91, on mettra encore sur chantier deux croiseurs de première classe, quatre de troisième, un torpilleur de haute mer et plusieurs navires de flottille.

Comme on le voit, les armements maritimes comme les armements militaires se poursuivent avec une activité qui ne diminue pas.

Vous le voyez, dans mon exposé, mon expulsion n'a été mentionnée que dans le paragraphe 4, et non dans le paragraphe 5, ce qui est contraire à la vérité. Je vous prie de vouloir bien rectifier ce point.

LES ÉCONOMIES DE L'ITALIE

Rome, 23 janvier. — Bien que, dans son exposé financier, le ministre du Trésor ait beaucoup parlé de l'urgence de pratiquer des économies, on ne semble pas, jusqu'ici, vouloir mettre à exécution ces économies.

Suivant toutes prévisions, les dépenses pour l'exercice 1890, dans le prochain budget, assez sensiblement supérieures à celles du budget en cours.

Il en sera de même pour la marine, dont les dépenses, évaluées à 119 millions dans le dernier budget, s'élèveront à plus de 121 millions dans le suivant.

Des aujourd'hui on prévoit donc une augmentation de deux millions et demi, mais il est probable que le chiffre sera dépassé, sinon il faudrait que le ministre du Trésor se contentât de demander un crédit supplémentaire, ce